



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 62017

Texte de la question

Le système français de recherche et d'innovation souffrant d'un manque de vision stratégique et de cohérence, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué à la recherche de lui préciser ses intentions quant à la création éventuelle d'un haut conseil de la recherche et de l'innovation en lieu et place des nombreuses institutions actuelles, qui ne disposent pas de la vision globale nécessaire.

Texte de la réponse

La société considère la recherche comme un investissement indispensable. Elle attend beaucoup de l'expertise scientifique. Mais elle veut également participer à l'élaboration de la politique de recherche, en particulier pour la détermination des priorités, mais aussi l'évaluation des retombées attendues des expérimentations, les conditions de diffusion des innovations, les finalités des collaborations internationales ou l'éthique de la recherche. C'est pourquoi la complexité des enjeux, les nouveaux champs d'exploration qui apparaissent avec une fréquence accrue, les questions éthiques et sociales que posent parfois les progrès de la science, rendent aujourd'hui nécessaire la création d'une instance de prospective et de réflexion sur l'avenir de la recherche, chargée d'éclairer la nation et de guider les choix de la puissance publique. La prochaine loi d'orientation et de programmation de la recherche créera à cette fin un Haut Conseil dédié à la recherche dont les missions sont en cours de définition.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62017

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2005, page 3433

Réponse publiée le : 10 mai 2005, page 4828